

Votants : 93
Convocation du Conseil de Communauté :
le 29 mars 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 avril 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 5 avril 2012

HABITAT- PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS SOCIAUX

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Olivier MARIE, Rabah LAICHOURE, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Lionel COUTINOT, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Catherine FAVIER-AUGEREAU, Jean-Claude FAVRELIERE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Bruno JUGE, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Jean-Claude OLIVIER, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Josiane METAYER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Christian BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Nicole DAVID, Blanche BAMANA à Amaury BREUILLE, Pilar BAUDIN à Nicole GRAVAT, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Franck MICHEL, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Patrick DELAUNAY à Annie COUTUREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Serge MORIN à Anita JAGOUEX, Christophe POIRIER à Hüseyin YILDIZ, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Denis THOMMEROT à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Jean-Louis SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Dominique VALLEE par Jean-Claude FAVRELIERE, Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Jean-Claude OLIVIER, Sylvie DEBOEUF par Lionel COUTINOT, Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE, Christian GRELIER par Catherine FAVIER-AUGEREAU

Titulaires absents :

Geneviève GAILLARD, Pascal DUFORESTEL, Gilbert BARANGER, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Emmanuel GROLLEAU, Guillaume JUIN, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Serge MORIN, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT, Gérard ZABATTA

Titulaires absents excusés :

Eliane LE MAITRE

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Anne LABBE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 AVRIL 2012

HABITAT – PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS SOCIAUX

Monsieur **Alain MATHIEU**, Président, expose,

Après examen par le Bureau,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015.

Il comprend cinq grandes orientations, dont une concernant la diversification et l'accroissement de l'offre de logements sur son territoire.

Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche action 5 a pour objectifs de :

- Développer l'offre locative sociale et très sociale afin de permettre aux catégories de population, notamment les jeunes et les ménages à ressources modestes ou faibles, de se loger sur le territoire de la CAN dans de bonnes conditions,
- Tendre vers une répartition plus équilibrée de l'offre locative sociale sur le territoire, qui prenne en compte le niveau de structuration des communes en matière d'équipements, de commerces et de services, ainsi que les obligations légales (loi SRU - article 55).

Par ailleurs, par délibération du 11 avril 2011, la CAN a validé les différents règlements d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux opérateurs HLM et/ou aux communes, dont celui concernant la production d'une offre locative publique sociale nouvelle, basé sur le respect de critères additionnels d'unités (d'une valeur de 1 500 € chacune).

A ce titre, la CAN a réservé une enveloppe de 600 000 € correspondant à la construction de 100 logements neufs en 2012.

Après étude et instruction en Comité Technique du PLH du 16 février des différents dossiers de demandes de subvention déposés par la SA d'HLM des Deux-Sèvres et de sa région, il est proposé de lui attribuer une aide financière totale de 16 500 € pour la construction de 02 logements locatifs sociaux à AIFFRES et NIORT, détaillée et répartie comme suit :

| Communes | Opérations | Opérateurs | Bénéficiaires | Subventions |
|----------|--------------------------------|------------|---------------|-------------|
| AIFFRES | 1 logement (Allée de la Digue) | SA HLM 79 | SA HLM 79 | 7 500 € |
| NIORT | 1 logement (5, rue Centrale) | SA HLM 79 | SA HLM 79 | 9 000 € |

La CAN versera en une seule fois à la SA HLM des Deux-Sèvres et de sa région les différentes subventions prévues à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement technique d'attribution.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider les nouveaux engagements financiers de la CAN concernant l'aide à la construction de logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser le versement des sommes correspondantes à la SA HLM des Deux-Sèvres et de sa région,
- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Vice-Président Délégué